

Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture

Métiers et emplois visés :

L'auxiliaire de puériculture peut exercer dans différentes structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou en hospitalisation à domicile (maternité, service hospitalier, structure d'accueil de la petite enfance, en crèche, halte-garderie, à domicile...).

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Préparer les modules pour obtenir le diplôme et développer les compétences nécessaires au métier d'auxiliaire de puériculture.

Contenu de la formation :

Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- *Compétence 1* : Accompagner l'enfant et son entourage dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.
- *Compétence 1 bis* : Élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe.
- *Compétence 2* : Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.

Bloc 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

- *Compétence 3* : Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- *Compétence 4* : Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant.
- *Compétence 5* : Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

- *Compétence 6* : Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
- *Compétence 7* : Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- *Compétence 8* : Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.
- *Compétence 9* : Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques

- *Compétence 10* : Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
- *Compétence 11* : Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques.

Méthodes et outils pédagogiques :

Cours théoriques et pratiques. 22 semaines de cours. 22 semaines de stage. Alternance entre Centre de formation et Entreprise.

GRETA COTES NORMANDES

Siège social : lycée Curie/Corot - 377 rue de l'Exode - BP 40245 - 50000 Saint-Lô
N° SIRET : 19501219000029 - N° de déclaration d'activité : 2550P200050
Document non contractuel, peut-être soumis à modification

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

770 heures

Durée indicative en entreprise :

770 heures

Pré-requis :

Être âgé de 17 ans à l'entrée en formation.

Modalités d'admission :

Sur dossier et entretien oral

Niveau d'entrée :

Obligatoire : information non communiquée

Niveau de sortie :

niveau 4 (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

Validations :

- Diplôme du Ministère des Solidarités et de la Santé (DREETS)
- Blocs de compétences : chacun des blocs constitutifs du diplôme ne peut être validé indépendamment des autres. La validation de l'ensemble des blocs permet de valider le diplôme. (module et compétence)

Financement :

Contrat de professionnalisation
CPF transition
Financement individuel
Financement sur fonds publics
Plan de développement des compétences

Tarif de référence :

12€/heure

Lieu(x) de formation :

CAEN

Accès Handicapés :

Conforme à la réglementation sur l'accessibilité des ERP.

Prochaines dates :

Formation du 02/09/2024 au 25/07/2025

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Laura SEGARD
Courriel : laura.segard@ac-normandie.fr